

Communiqué de la CGT Finances Publiques

Montreuil 29/01/2019

COMMUNIQUÉ DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

Suppressions massives d'emplois, restructurations permanentes, remise en cause des accueils de proximité...

Avec la mise en place du prélèvement à la source la coupe est pleine !

Au niveau national, les organisations syndicales CGT, Solidaires et FO ont appelé à construire une mobilisation par la grève à la DGFIP entre le 28 janvier et le 15 février.

La mobilisation des plateformes téléphoniques le 28 janvier a été un succès !

Depuis le 2 janvier, l'ensemble des 800 agents des 14 plateformes téléphoniques (centres de contact, centres prélèvements services et centres impôts service) ne traitent que les questions relatives au prélèvement à la source (PAS). A titre de renfort, 700 agents sont prélevés principalement dans les Services des impôts des particuliers (SIP), qui assurent déjà la réception physique et sont également à saturation avec 1,2 million d'usagers reçus depuis le 2 janvier.

Le nombre d'appels, toutes plateformes confondues, s'élève à 1,4 millions.

955 482 ont abouti à une mise en relation avec un agent des finances publiques (250 000 le premier jour, 10 000 à 15 000 en moyenne fin janvier).

Concernant les courriels, nous citerons l'exemple du centre impôts service de Rouen qui a 4 000 mails en attente, sur environ 130 000 courriels reçus nationalement via la messagerie sécurisée.

Sur les 14,5 millions de personnes qui ont un taux de prélèvement supérieur à zéro, environ 7 millions d'entre elles ont une modification de leur situation personnelle nécessitant l'information des services de la DGFIP. Or, depuis le 2 janvier, il y a eu 4 millions de connexions au service « Gérer mon prélèvement à la source ». 622 000 foyers ont ainsi pu réaliser une modification, dont environ 500 000 vont voir leur niveau de prélèvement modifié avec un impact à la baisse pour 350 000 et un taux de prélèvement ramené à zéro pour 100 000.

Malgré ces constats, la DGFIP refuse le dialogue avec les organisations syndicales depuis des mois, et dissimule ses projets de réorganisation et de suppressions d'emplois, qui se montent déjà à 30 000 en 15 ans.

La réception sur rendez-vous imposée dans les SIP pour pallier le manque d'agents et la saturation de plateformes sous

dimensionnées ne nous permettent plus d'assurer correctement nos missions de service public.

Pour justifier les nouvelles suppressions d'emplois, les Ministres veulent imposer le tout numérique et à terme supprimer l'accueil physique. Or, selon une étude de France Stratégie, 26 % des Français ne sont pas en mesure d'accéder aux services par internet !

C'est pourquoi, face au mépris de nos missions comme des usagers de notre service public, face à l'absence de reconnaissance de notre engagement et de nos qualifications, notamment au niveau indemnitaire, face à la pénurie d'emplois et l'absence de moyens budgétaires, les agents des plateformes ont fait **grève le 28 janvier 2019 avec des taux de grève extrêmement importants :**

CIS Rouen : 87% / CIS Nancy : 68% / CIS Lille: 38 % / CPS Montpellier : 90 % / CPS Strasbourg : 50% / CPS Toulouse : 100% / CPS Arras : 87% / CPS Quimper : 80 % . / CPS Lyon 62%!

Un courrier a été envoyé au directeur pour demander une audience avant jeudi 31 janvier pour obtenir des engagements fermes quant à l'avenir des plates-formes et des CIS. La DGFIP refuse obstinément de dévoiler ses projets relatifs à la gouvernance, aux missions, à l'organisation du temps de travail, au régime indemnitaire.

Le 28 janvier, pour les mêmes raisons, d'autres services étaient aussi en grève reconductible et dans l'action :

- » les Pyrénées Atlantiques (déjà en grève le 15/01), avec 64 % de grévistes au CDC aujourd'hui 29 janvier,
- » le Tarn, avec Albi et Castres bloqués par les grévistes (100 grévistes avaient déjà envahi le CTL le 24/01),
- » l'Hérault, en grève,
- » la Haute-Garonne, avec la cité administrative de Toulouse, le CPS de Carmes et le Mirail bloqués.

Tous les agents de la DGFIP sont invités à s'inscrire dans les journées d'action du 31 janvier et des 5 et 7 février, qui doivent être des journées mortes à la DGFIP, pour créer un rapport de forces permettant à court terme l'organisation en intersyndicale d'une journée d'action nationale !

SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES :

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex - www.financespubliques.cgt.fr -

✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr - ☎ : 01.55.82.80.80 - 📠 : 01.48.70.71.63

Suivez-nous sur facebook ou twitter : [f](https://www.facebook.com/cgt.finpub) : @cgt.finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) [t](https://twitter.com/cgt_finpub) : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)